

# *Compte-rendu du Conseil Municipal*

## *Séance du Lundi 17 Novembre 2008 à 21 h*

**Présents :**

Mesdames GOUTTE, HERAUD, BERNAUD,  
Messieurs GABORIT, BOUSSARD, ODIN, RIVIERE, MICHEL, HILARION, BERNARD  
MARENDA, MIGLIORINI, BRILLAUD et PONTACQ.

**Absente excusée :**

Mademoiselle BODEÏ.

**Secrétaire de séance :**

Monsieur BOUSSARD.

Le compte rendu de la réunion du lundi 13 octobre 2008 est adopté à l'unanimité.

Sur demande de Madame le Maire, une question supplémentaire est inscrite à l'ordre du jour concernant les horaires de l'agence postale communale.

### **1. Création de deux postes d'Agents Recenseurs**

Madame le Maire rappelle au Conseil que la commune fera l'objet d'un nouveau recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2009. Le dernier recensement date de 2004. Il convient à cet effet de recruter deux Agents Recenseurs, chacune ayant en charge le contrôle de 250 foyers chacun. A la suite de l'article paru sur le dernier journal municipal, une seule personne s'est manifestée auprès des services de la Mairie. Deux séances de formation auront lieu dans le courant du mois de janvier 2009. La rémunération doit se faire « à la feuille » mais Madame le Maire propose que celle-ci soit établie sur la base du SMIC. Cela avait été le cas lors du recensement de 2004 dont le coût total avait été pour la Commune de 1849 €. Une dotation de l'INSEE sera versée à la Commune.

Le Conseil décide, à l'unanimité, la création de deux postes d'Agents Recenseurs et de fixer la rémunération de ces deux agents sur la base horaire du SMIC.

### **2. Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale**

Madame le Maire informe le Conseil que cinq candidats ont été retenus pour le poste de responsable de l'Agence Postale Communale. Quatre personnes se sont finalement déclarées disponibles pour le poste. Un entretien individuel aura lieu le 24 novembre.

Concernant les horaires d'ouverture, Madame le Maire propose que l'Agence soit ouverte tous les matins de 9 heures 30 à 12 heures 30, y compris le samedi.

Embauchée sur la base d'un contrat d'aide à l'emploi (C.A.E.), l'Agent recruté travaillerait donc 3 heures ¼ par jour avec un ¼ d'heure de fermeture du bureau au public par jour.

Le Conseil accepte, à l'unanimité, ces horaires d'ouverture pour l'Agence Postale Communale.

### 3. Acceptation d'un chèque

La question est retirée de l'ordre du jour et renvoyée à la prochaine réunion, le chèque émanant de la SAUR n'ayant pas été encore reçu à ce jour.

### 4. Rapport d'activités de la C.C.B. pour l'année 2007

Monsieur MICHEL, Vice-Président de la C.C.B., procède à la présentation de ce rapport d'activités. Il rappelle que la C.C.B. a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et compte désormais 78 agents. Il fait un rapide rappel historique de l'évolution de la C.C.B et un exposé de ses diverses compétences (le tourisme avec la halte nautique, par exemple ; le développement économique avec la zone d'activités économiques HAUSSMANN ; le service enfance/jeunesse avec la crèche halte-garderie, le réseau d'assistantes maternelles, le Point Rencontre Information Jeunesse, les activités CAP 33, le Centre de Loisirs sans Hébergement ; l'Ecole de Musique ; la piscine ou l'action sociale avec le C.I.A.S. et le service des Aides à domicile ....) etc. Il rappelle l'énorme évolution budgétaire de la C.C.B. depuis sa création. Ainsi, les recettes de fonctionnement sont passées de 612.000 € en 1999 à 4.628.000 € aujourd'hui.

Monsieur MICHEL expose les projets en cours au sein de la C.C.B. tels que l'aire d'accueil des gens du voyage ou le local du P.R.I.J. en cours de construction. Il insiste également sur le processus actuellement en cours avec les 4 communes composant le SIVOM du Pays Blayais pour envisager un éventuel rapprochement des 2 structures. Le rapport de la C.C.B. est consultable en Mairie.

Le rapport d'activités de la C.C.B. pour l'année 2007 est adopté à l'unanimité.

### 5. Questions diverses

➤ **Aide Communale au Ravalement** : Monsieur GERMAIN a adressé à Madame le Maire une lettre de remerciements pour l'attribution de l' A.C.R.

➤ **Association « Handi-Relais »** : Une pétition circule et peut être signée par les élus pour la défense et la sauvegarde de cette association d'aide aux personnes handicapées.

➤ **Lagunage** : le bornage des terrains a été réalisé.

➤ **Terrain « le Rey Nord »** : la vente de ce terrain sera bientôt effective chez Maître SAINT-BEAT, Notaire.

➤ **Procès-verbal** : Une amende pour excès de vitesse devra être réglée pour un excès de vitesse commis sur la commune de Saint-Martin Lacaussade avec le véhicule JUMPER pour un montant de 135 €. Le conducteur n'étant pas identifié, on ignore ce qui va se passer concernant un éventuel retrait de points.

➤ **Commission de sécurité** : Le Procès-verbal de la réunion de la commission à l'Ecole devrait bientôt parvenir en Mairie.

➤ **Décharge du Brouillon** : le résultat des analyses du terrain devrait bientôt parvenir en Mairie.

- **Elections** : les élections prud'hommales auront lieu le mercredi 3 décembre de 12 heures à 18 heures. Il est fait appel aux élus pour la tenue du bureau de vote.
- **Voeux de Mme le Maire** : Ils auront lieu le vendredi 16 janvier 2009 et toute la population y sera conviée.
- **Local A.C.C.A.** : Le Conseil accepte à la majorité d'allouer le local de « l'Ancienne Mairie » à l'A.C.C.A qui en a fait la demande et qui en assurera seule l'aménagement. Monsieur ODIN s'abstient sur cette question.
- **Cabanes de pêche** : Un courrier a été adressé aux propriétaires des cabanes de pêche suite aux problèmes de circulation et de stationnement de véhicules sur la digue et une réunion a eu lieu avec les personnes concernées. Une commission est à constituer pour trouver une issue définitive à tous les problèmes posés.
- **Discothèque** : Un projet d'aménagement de discothèque dans le local de Monsieur CABANIEUX au Brouillon est soumis pour une position de principe du Conseil. Les avis sont partagés. Il est décidé de demander plus d'informations sur ce genre d'établissements auprès de la sous-préfecture.
- **Bureaux de Poste** : Une pétition émanant de l'Association d'Aide au Comité pour le Maintien et le Rétablissement des Bureaux de Poste de Monopole Public (A.A.C.M.R.B.P.M.P.) pour la défense des bureaux de poste peut être signée par les élus qui le souhaitent.
- **Finances** : Monsieur BERNARD informe le Conseil qu'une réunion de la commission des finances élargie devra bientôt se tenir pour préparer le budget 2009.
- **Travaux** : Monsieur ODIN remet aux élus la liste des travaux dernièrement réalisés. La commission « voirie-bâtiment » devra se réunir en décembre pour établir les priorités pour l'année 2009. La peinture de la place « handicapés » sera bientôt effectuée à « l'ancienne Mairie ».
- **Cantine scolaire** : Monsieur BRILLAUD informe que l'architecte du C.A.U.E. viendra le 27 novembre à 14 heures pour faire un point sur les travaux possibles à la cantine scolaire.
- **Noms de rues** : Les premières réflexions sont engagées. Une réunion a eu lieu avec des élus de la Commune de Cartelègue et il faudra rencontrer les services de la Poste, de la D.D.E. et de la sous-préfecture. Une commission devra se réunir dans le courant du mois de janvier 2009 pour poursuivre l'étude de ce projet.
- **Décharges sauvages** : Mademoiselle BERNAUD évoque le problème des dépôts d'ordures sauvages sur le site du Château d'Eau. Un panneau sera installé afin de rappeler les sanctions possibles en cas d'infractions constatées.
- **Bassin de rétention** : Monsieur RIVIERE demande que le dossier du bassin de rétention afin d'éviter les inondations au Port soit relancé.
- **Chemin de l'Eglise** : Monsieur RIVIERE demande que la remise en état de ce chemin soit programmé au plus vite.

➤ **Contournement de Bordeaux** : Monsieur GABORIT évoque le dossier du Grand Contournement de Bordeaux. L'arrêt de la Cour de Bordeaux n'est pas encore rendu.

➤ **Local des Boulistes** : Monsieur GABORIT signale la demande faite par les Boulistes pour le carrelage de leur local : La Commune pourrait fournir les matériaux qui seraient posés par les Boulistes. La question est renvoyée en commission.

➤ **Ecole** : Madame HERAUD signale l'existence d'odeurs désagréables dans le local WC de l'Ecole. La garantie de l'entreprise pourrait être mise en jeu. Une visite sur place est programmée. La kermesse aura lieu le 26 Juin 2009.

➤ **Lotissement** : Monsieur HILARION signale que le projet de lotissement à Lers est compromis. En effet, il est demandé par les services de la D.D.E. que le projet prévoit une cuve pour réserve d'eau dont le coût est évalué à 20.000 €. Le propriétaire demande si une aide à la commune est possible mais les élus s'y montrent à l'unanimité hostiles, s'agissant d'un projet strictement privé.

➤ **Château d'Eau** : Monsieur HILARION informe le Conseil qu'un cabinet spécialisé s'est déplacé. Un devis sera adressé en Mairie pour connaître le coût d'une expertise sur l'état de l'escalier. A priori, une autre expertise sera indispensable sur la structure même du Château d'Eau.

➤ **Syndicat des Eaux du Blayais** : Une brochure vient d'être éditée par le Syndicat, notamment sur les économies de consommation d'eau. Les travaux 2008 sont pratiquement terminés mais Plassac n'était pas concerné.

➤ **Maison des Associations** : Monsieur MIGLIORINI signale qu'un dossier concernant l'accessibilité des personnes handicapées à ce bâtiment est consultable en Mairie. Le Conseil s'interroge sur le côté « public » de ce bâtiment.

➤ **Centre Hospitalier de Blaye** : une journée « portes ouvertes » est prévue le 23 novembre.

➤ **Salle Polyvalente** : Monsieur PONTACQ demande que le règlement de location de la salle prévoie que le son soit baissé à compter de 3 heures du matin. Cette information sera communiquée à tous les usagers.

➤ **Tennis** : Monsieur PONTACQ demande que les 2 grands platanes devant les courts de tennis soient élagués.

➤ **Journal Municipal** : La commission se réunira le lundi 1<sup>er</sup> décembre à 18 heures.

➤ **Téléthon 2008** : Monsieur BOUSSARD informe le Conseil sur le programme du Téléthon 2008 du samedi 6 décembre.

La séance est levée à 23 heures.